

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20c
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 JUILLET 1886

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Elections du 1^{er} Août

CANDIDATS CONSERVATEURS

Conseil général.

Montreuil-Bellay. — M. GIGOT, maire de Saint-Cyr, conseiller sortant.

Saumur (Nord-Ouest). — M. BRUAS, maire de Brin-sur-Allonnes, conseiller sortant.

Vihiers. — M. DES NOUHES, maire de Somloire.

Conseil d'arrondissement

— M. AUGUSTIN GUIONIS, conseiller municipal de Doué.

— M. BAUDRILLER.

Election au Conseil général

Canton de Vihiers

ELECTEURS.

Ma candidature au Conseil général a été soumise par vos Maires, et approuvée par le Comité Conservateur de Maine-et-Loire, en l'honneur de son appui: j'ai considéré comme un devoir de ne pas me dérober à l'important mandat.

Pour obtenir vos suffrages, je ne vous offre pas de belles promesses: les phrases ne répareront point les ruines qui compromettent les destinées du pays. Vous connaissez que les actes, que les faits, que les résultats, et vous avez raison.

Je ne dirai qu'un mot, c'est que, si vous m'appellez à l'honneur de vous représenter au Conseil général, je serai, en toutes cir-

constances, le défenseur énergique de vos intérêts religieux, moraux et matériels, en même temps que de vos libertés légitimes: Comptez sur moi.

ARTHUR DES NOUHES,
Maire de Somloire.

QUI MENT?

On lit dans les feuilles républicaines:

« La République dégrève les impôts.

» Cela n'empêche pas les réactionnaires de mentir effrontément en prétendant que la République augmente les impôts. »

Voyons donc qui ment des « réactionnaires » et des feuilles en question.

Voici les impôts de la France depuis 1829, avec la population et le dividende par chaque tête:

1829	Impôts 1 milliard	044.914.332 fr.
	Population	31.843.428
	Dividende par tête	32
1847	Impôts 1 milliard	629.671.089 fr.
	Population	35.400.486
	Par tête	46
1852	Impôts 1 milliard	513.403.998 fr.
	Population	35.784.628
	Par tête	48
1869	Impôts 2 milliards	225.943.484 fr.
	Population	38.067.094
	Par tête	58
1875	Impôts 3 milliards	025.010.363 fr.
	Population	36.905.788
	Par tête	82
1883	Impôts 4 mill.	451.489.215 fr.
	Population	37.672.048
	Par tête	411

Ainsi, sans compter 1884 et 1885, qui ont grossi encore ces chiffres déjà si effrayants, la charge, l'impôt par tête, de 1875 à 1883, soit huit années seulement de République Gambetta-Ferry-Freycinet-Brisson, etc., a progressé de 29 francs de plus que de 1869 à 1875, période de la guerre et de sa liquidation.

C'est ce qui a fait dire un jour à un député républicain, M. Amagat: « La dissipation opportuniste a été plus terrible encore pour la France que la guerre... »

Nécessairement, quand on dissipe on n'économise pas. Et quand on voit une si constante et si considérable progression de dépenses, comment donc pourraient exister les économies?

D'ailleurs, vous pouvez répondre vous-mêmes, braves contribuables. Payez-vous plus, payez-vous moins d'impôts? Là est la vérité.

NI EMPRUNT, NI IMPÔTS NOUVEAUX...

« Ni emprunt, ni impôts nouveaux! » proclamait le gouvernement à la veille des élections d'octobre 1885.

L'emprunt, on en connaît le chiffre, près d'un milliard. Quant aux « impôts nouveaux », que signifie donc certaine annexe au procès-verbal de la séance du 16 mars 1886, de laquelle il résulte que, sous l'apparence de modifications et réformes, les contribuables vont payer, en 1887, soixante-quinze millions de plus qu'en 1885.

Électeurs, ne l'oubliez pas le 1^{er} août!

LES DÉLICATS!!!

« Mes opinions quand j'étais député sont restées mes opinions; vous les connaissez. Si ces opinions sont les vôtres, vous me donnerez vos voix. »

Ces paroles de M. le duc d'Harcourt aux électeurs de Falaise ont révolté, paraît-il, la délicatesse de nos modernes sans-culottes.

Une multitude de feuilles, plus ou moins rouges, déclarent que l'honorable candidat se réfugie dans l'équivoque.

— Voilà des électeurs bien renseignés! s'écrient-ils.

Et un peu plus loin, on les voit prêcher l'union des modérés, des opportunistes, des radicaux, des ultra-radicaux, des socialistes,

des collectivistes; union scandaleuse bien faite, ce nous semble, pour désorienter le corps électoral.

Il sied vraiment à ces gens-là de trouver équivoque la circulaire de M. le duc d'Harcourt.

Équivoque! Pourquoi? Comment? M. le duc d'Harcourt est-il donc un candidat exotique? N'a-t-il pas un passé politique retentissant? N'est-il pas connu de tous dans ce canton de Falaise où il se présente? Y a-t-il un seul habitant qui puisse se méprendre sur ses opinions?

Non, la circulaire de M. le duc d'Harcourt ne présente aucune équivoque. Elle est aussi nette, aussi claire que possible, et en accordant leurs suffrages au candidat monarchique, les électeurs du canton de Falaise prouveront qu'ils l'ont bien comprise.

L'équivoque, les louches attitudes, les duplicités ne sont pas dans nos rangs, mais dans ceux de nos adversaires. Pour aboutir à une concentration quelque peu chimérique, le mot d'ordre est donné aux candidats républicains de dissimuler leurs programmes.

Seront-ils modérés? opportunistes? radicaux? communards? Défense de le dire. S'ils le disaient, adieu la concentration! On les supplie de se taire. On les conjure de ne pas indiquer quelle République est la leur dans cette riche collection de Mariannes dont dispose le musée de la politique républicaine. On leur conseille énergiquement de chercher à duper le corps électoral.

Mais le suffrage universel est plus clairvoyant que MM. les concentrateurs ne le pensent. On le leur fera bien voir.

J. DE GET.

Chronique générale.

S'ils avaient quelque considération pour les saints, on pourrait dire que les républicains ne savent, en ce moment, auquel se vouer.

Il n'est rien qu'ils n'imaginent pour ré-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE VIEUX MUSICIEN

Par MARIE LACHÈSE

Il y a ce soir ou simplement à la bienveillance d'un homme avec lequel M^{me} Suber s'avança vers elle. Elle ne songea pas à se le demander; ce sourire ne lui inspira rien. Néanmoins l'inspiration sur son visage il avait compté lui faisait complètement défaut. Il s'assit humblement sur une chaise de bois devant cette jeune femme dont le vêtement était ruisseau de rubans et de flots de dentelle. Elle regarda que, la première, elle abordât le grand

visage, pourtant, il redevenait lui-même sous l'influence de ce charme pénétrant inné chez les femmes de l'Amérique espagnole, et que M^{me} Suber mesura que l'esprit du vieil artiste se dilatait, que ses paroles s'affranchissaient, que, même à son insu, ses sentiments se manifestaient nettement, la jeune femme le regardait avec une sorte de regret. Elle ne se fit pas faire de ce pauvre hère le vrai professeur de Marguerite, convaincue d'ailleurs que le caprice de celle-ci ne serait pas de longue

durée, elle éprouvait presque un remords en voyant quel orgueil et quelle joie se trahissaient chez le vieux musicien. Elle pensait qu'il retomberait bientôt de ces hauteurs et que la chute serait douloureuse. Elle fut au moment de créer des prétextes pour rendre impossible tout arrangement. Mais elle se dit que Marguerite réclamerait l'accomplissement de la promesse, que Marguerite pleurerait... et, cruelle par excès d'amour, elle fixa elle-même le jour et l'heure de la première leçon...

Quatre ans après, Stanislas Jacob était devenu plus âgé, plus délicat, plus étrange aussi. Il arriva un moment où la vieillesse développe et consacre, pour ainsi dire, les côtés faibles d'une nature.

M^{me} Suber avait vu s'épanouir sa beauté, s'accroître sa fortune, s'étendre ses relations. Elle avait pu se croire à la veille de prendre part à toutes les fêtes du monde, à l'avant-veille peut-être de voir venir à elle un jeune et séduisant fiancé...

Cependant, il était demeuré là, fidèle au rendez-vous, le pauvre, l'humble maître. Jamais cette parole de congé, préméditée de longue date, ne s'était fait entendre. Il avait perdu bien vite le prestige de la nouveauté. L'originalité piquante de sa leçon de danse n'avait pas souvent assaisonné ses leçons de piano. Ses conseils n'étaient pas

appréciés. Un professeur célèbre lui avait été adjoint secrètement. Bien que Marguerite n'eût aucune envie de devenir une virtuose, il fallait au moins sauver les apparences...

Pourquoi donc Stanislas Jacob avait-il triomphé des désirs changeants, de l'amour-propre froissé, de la raison elle-même qui, plus d'une fois, avait essayé de prononcer son arrêt?

Ah! c'est qu'un demi-siècle ne lui avait pas enlevé ce qui, jadis, lui avait gagné l'amitié du gentilhomme breton. Une même chose s'était fait sentir au marquis de Kercouët, à l'homme supérieur et à la brillante jeune fille qui ne demandait à la vie que des douceurs et des plaisirs... Et cette chose avait su tout vaincre. Car, près de la haute intelligence, comme près de l'esprit puéril et insoumis, il y avait un cœur.

Au bout de quelque temps, invitée de nouveau à cesser d'appeler près d'elle le vieux maître, Marguerite n'avait plus répondu:

« Il m'amuse. »

Elle avait dit:

« Il est si bon! Je l'aime! »

Et puis, peu à peu, en le voyant si faible, si pauvre, si sevré de bien-être, condamné malgré ses cheveux blancs à des fatigues de chaque jour, elle s'était aperçue qu'à ce sentiment de l'affection, un autre était venu se joindre: un autre plus doux et plus puissant encore... celui de la pitié!

III

Quand la nuit tombe sur l'Occident, le soleil se lève au bord du nouveau monde. De même les chagrins et les joies vont et viennent ici-bas...

Un peintre qui, paraît-il, est aussi un philosophe, voulut un jour rappeler cette vérité. Il l'écrivit ainsi du bout de son pinceau. Devant le porche d'une église bien connue, sur une place que l'on traverse souvent, des groupes allaient, venaient, se croisaient, se disputaient le passage. Un corbillard et son cortège funèbre annonçaient qu'un homme était sorti de ce monde, tandis qu'un baptême pompeux disait non moins clairement qu'un petit être venait d'y entrer. Un chanteur de complaintes tenait ses auditeurs en suspens et, un peu plus loin, des secours portés à de tristes malades excitaient le respect et la compassion. Une procession déployait ses bannières pendant que, d'autre part, fendant les flots du peuple fidèle, une noce s'avancait, conduite en cadence par un violon qui jouait des airs mélangés peut-être que les réflexions du public. O habitants d'une ville que je ne veux pas nommer ici! vous vous êtes pressés devant cette toile. Aucun détail, ni dans la composition ni dans l'exécution de l'œuvre, n'a échappé à votre joyeuse attention. Cœurs endurcis! esprits légers! qui ne savez pas, comme l'abeille, pénétrer les surfaces et trouver des sucs mystérieux! Ne sentez-vous donc pas que ce

sister au torrent conservateur dont ils redoutent l'invasion : ils en arrivent même à implorer le secours des anarchistes !

Nous ne savons pas ce que produiront ces sollicitations ni surtout si toutes les nuances confondues donneront des succès marqués à la gauche. Mais ce que nous savons bien, par exemple, c'est que, quoi qu'il arrive, victoires ou revers, la République se fait un mal irréparable par cet appel aux anarchistes, aux socialistes militants.

Il ne sera plus possible de dire, désormais, aux populations : « Nous sommes les ennemis du désordre ; c'est nous, non les monarchistes, qui pourrions préserver le citoyen paisible des attaques du socialisme, préserver l'épargne et le travail des entreprises folles du parti anarchique. »

Aussi l'épargne et le travail, qui savent que les succès des républicains, s'ils en obtiennent, seront le gage de leur alliance avec les watrieurs, sauront à n'en plus douter sous quelle sauvegarde ils doivent se mettre.

LE COMITÉ TOLAIN JUGÉ EN ANGLETERRE

Le *Spectator* dit un mot du comité Tolain et de ce plan d'organisation de propagande républicaine d'où il résulte clairement, aux yeux de qui sait voir, que les républicains « sont évidemment terrifiés des récents succès des royalistes ». Voici quelques-unes des réflexions de la revue libérale anglaise au sujet de ces éloges du républicanisme que le comité se propose de faire retentir partout :

« Tout cela nous semble bien artificiel. Là où il y a plénitude de vie, on n'a pas besoin de se le dire les uns aux autres ; et, en fait, on ne se met guère à se vanter de sa vitalité que quand elle commence à décliner. Si les républicains français essayaient d'une politique de courage et de confiance, au lieu d'une politique de panique et de défiance, nous croyons qu'ils feraient beaucoup mieux... »

Et, après avoir rappelé les expulsions des religieux et des princes, le *Spectator* conclut :

« C'est la mauvaise conscience qui rend si couards les républicains français. »

Samedi, Madame la Comtesse de Paris et LL. AA. RR. Madame la duchesse de Chartres et les princesses Hélène et Marguerite d'Orléans sont venues à Londres et ont été retenues à déjeuner, à Marlborough-House, par S. A. R. le prince de Galles.

Le duc de Chartres et son fils, le prince Henri d'Orléans, sont partis avant-hier soir de Copenhague. Ils ont été accompagnés jusqu'à la gare par le roi de Danemark.

Le duc de Chartres rentre à Paris.

La Reine d'Angleterre a gracieusement offert à Monsieur le Comte de Paris la résidence de Burrswood-Croombridge que la

tableau était fait moins pour vous récréer que pour vous instruire !...

Il ne songeait peut-être pas non plus à réfléchir beaucoup sur les heurs et malheurs de ce monde, le bon vieux Breton qui venait d'entrer à la cure de Plou-Brad et, tout content, un peu embarrassé aussi, abordait M. le recteur, après avoir laissé respectueusement ses sabots à la porte de la salle. C'était le jour même, à l'heure précise où le baron Suber voyait s'écrouler cette montagne dorée qui s'était appelée une des grandes fortunes de Paris.

Le bon vieux Breton venait de faire un héritage !...

Une ferme, une vache, deux porcs, un pré !... Quand on devient ainsi un gros propriétaire, on n'a plus besoin d'être rentier...

Tel était du moins l'avis de ce simple fils des champs.

Or, dans la vieille église où Yan Guenoc avait reçu le saint baptême, où, pour la première fois, son Dieu s'était donné à lui, où il avait pleuré près des cercueils de son père et de sa mère, où il avait mis sa main dans la main de la femme qu'il aimait, il y avait une place vide, une place ménagée avec soin, une place qui attendait... sa mort, à lui, enfant de la paroisse, à lui dont le cœur tenait à ces murs sacrés autant que la mousse humide qui les verdissait par endroits.

reine Amélie aimait autrefois à visiter pendant son séjour à Tunbridge-Wells.

Monseigneur a remercié la reine Victoria, mais il a décliné son offre en annonçant qu'il devait quitter prochainement l'Angleterre.

Monsieur le Comte de Paris a reçu mardi, à Tunbridge-Wells, M. Claude Charvet, du Havre, qui lui a remis une adresse signée par un très grand nombre d'habitants du département de la Seine-Inférieure.

DUEL MORTEL. — On télégraphie de Liège, 29 juillet :

« Un duel au pistolet a eu lieu hier, près de Liège, entre MM. Frédéric de Sauvage, lieutenant d'artillerie, et Henri Prella, médecin militaire.

Après un décharge sans résultat, les témoins ont voulu arrêter le combat, mais les adversaires ont insisté pour échanger une seconde balle.

M. Prella a été tué d'une balle au cœur. »

L'orphelinat laïque de Porquerolles

Nous lisons dans la *Sentinelle du Midi*, au sujet d'une grave affaire qui vient de se passer à Porquerolles, colonie agricole organisée par M. Charles Quentin, ancien directeur de l'Assistance publique de Paris :

« Les pauvres orphelins de Porquerolles se sont en effet révoltés dans la journée de samedi. C'est à propos de légumes complètement crus qu'on leur avait servis à leur repas de midi que les protestations ont commencé. Les surveillants ont voulu frapper, mais ce sont eux qui cette fois ont reçu la bastonnade. Les enfants, armés de pierres, de bâtons, de couteaux, etc., se sont ensuite dirigés vers une petite colline qui surmonte Porquerolles, ont pénétré dans un vieux fort abandonné, le Langoustier, et ont levé le pont-levis.

Le directeur, M. Ferry, télégraphia aussitôt au procureur de la République pour qu'il lui vint en aide afin de rétablir l'ordre. Celui-ci se concerta avec le sous-préfet et il fut convenu qu'on télégraphierait au juge de paix d'Hyères de se porter sur les lieux avec une brigade de gendarmerie.

Le juge de paix et les gendarmes ainsi que M. Castueil, maire d'Hyères, et l'ad-joint spécial de Porquerolles arrivèrent dans l'île presque en même temps que MM. Blanc et Florens.

M. le sous-préfet s'est avancé en parlementaire en face des enfants au nombre de quatre-vingts, groupés sur la crête du fort, a décliné ses noms et ses qualités et leur a dit qu'ils n'avaient rien à craindre. Il leur parla de l'enquête commencée et ajouta que l'autorité ferait droit à toutes leurs réclamations.

Les enfants, rassurés, baissèrent le pont-levis, les personnes qui accompa-

Que de fois il s'était attristé en se disant que son enterrement serait le signal d'une joie publique, et que, dans sa chère église, une voix harmonieuse succéderait promptement à tous les *Libera* qu'on chanterait autour de son cercueil ! Il ne l'entendrait donc jamais lui-même, cette voix merveilleuse ! Une fois, pourtant, à Saint-Brieuc, il avait assisté aux vêpres dans la cathédrale. Ah ! quel bruit faisait la musique ! C'était extraordinaire, mais c'était ravissant !...

Et voilà que lui, lui seul, empêchait Plou-Brad de jouir d'un bonheur semblable ! Car les deux autres usufructiers étaient décédés depuis plusieurs années. Selon les volontés du marquis de Kercouët, la somme qu'ils touchaient était, chaque année, distribuée en bonnes œuvres, en attendant que le dernier tiers du capital devint libre à son tour.

Mais les choses changeaient de face. L'obstacle se levait. Yan Guenoc était riche !... Seulement il souhaitait vivement que M. le recteur se pressât, car il se sentait vieux, Yan Guenoc, et tant de joie lui faisait peur !

Le recteur s'unit à la joie sans vouloir partager la crainte, et, refusant également de céder à l'humilité de l'ancien serviteur, il le força, au nom de la paroisse reconnaissante, à s'asseoir dans une place que la mort venait de faire vide au banc des marguilliers.

(A suivre.)

gnaient le sous-préfet pénétrèrent dans la place et après quelques pourparlers les jeunes colons se sont soumis et ont repris leur travail.

Les dégâts commis par eux dans le fort Langoustier s'élevaient à quelques milliers de francs.

D'après le récit des journaux (républicains) de Toulon, la colonie modèle (laïque) de Porquerolles était un véritable bagne pour les enfants qui y sont enfermés. On les privait de nourriture et les punitions corporelles étaient d'une barbarie sans nom.

La justice étant actuellement saisie de l'affaire, nous attendons son verdict ; celui de l'opinion publique est déjà prononcé. »

Nous lisons dans le *Cri du Peuple* :

« Parmi les supplices infligés aux jeunes travailleurs par les misérables surveillants de la colonie, sur l'ordre de leur directeur, il faut citer « les barres de justice ».

Les « barres de justice » sont de lourdes barres dans lesquelles glissent un ou plusieurs anneaux de fer. Quand on veut appliquer aux enfants cette torture, on leur met le pied dans l'anneau de fer, on passe ensuite la barre de fer dans l'anneau et l'enfant ne peut plus se lever sans avoir au pied un poids insupportable. Si on lui passe les deux pieds dans deux anneaux fixés ensuite à la barre, il est obligé de rester couché, condamné à la plus douloureuse immobilité.

On comprend avec quelle sévérité les autorités ont traité M. Ferry et ses acolytes, qui considèrent les enfants confiés à leurs soins comme des petits forçats, et qui s'étonnent, après avoir employé vis-à-vis de ces malheureux tous les traitements les plus odieux, de ne pas les voir s'amender. »

Le propriétaire de l'établissement est M. de Roussan, ancien administrateur de la *République française*.

Nous lisons dans l'*Intransigeant* :

M. de Roussan avait acheté huit cent mille francs cette belle et grande île, qui était alors en friche.

Il a trouvé commode de se faire adresser par l'ami Quentin, alors directeur de l'Assistance publique, et qui avait été comme lui à la *République française*, une centaine de pauvres enfants qui travaillaient toute la journée au défrichement de ces terres, non-seulement sans qu'il lui en coûtât un centime, mais sur le travail desquels il gagnait quotidiennement au moins cinquante centimes par enfant.

Total : cinquante francs par jour de bénéfice, en dehors de l'énorme plus-value que la mise en culture de l'île donnait à cette magnifique propriété.

C'est afin de pouvoir la revendre un jour trois millions que le philanthrope Roussan appliquait à la barre de justice les pauvres petits auxquels il devra sa fortune et qu'il fourrait, au pain et à l'eau, dans d'affreuses cellules, des enfants de huit ans. »

NOUVELLE RÉVOLTE A PORQUEROLLES.

On télégraphie de Toulon qu'une nouvelle révolte a éclaté à Porquerolles parmi les enfants assistés dans la nuit de mardi.

Le directeur de l'île, M. Ferry, a aussitôt télégraphié au parquet de Toulon pour demander de nouveau la protection de la gendarmerie.

Ordre a été donné au lieutenant de gendarmerie d'Hyères de se transporter aussitôt à Porquerolles, afin de rétablir l'ordre.

Le directeur a demandé par un second télégramme l'arrestation de dix jeunes colons, considérés comme les meneurs de la rébellion de la nuit ; mais les autorités ont refusé d'accéder à ce désir, attendu que les faits reprochés aux délinquants ne sont pas d'une nature assez grave pour nécessiter ces arrestations.

D'après le *Petit Var*, cette nouvelle échauffourée aurait été provoquée par des paroles de menaces que M. Savouré-Bonville, inspecteur général des enfants assistés, arrivé de Paris, aurait tenues aux jeunes travailleurs.

Ceux-ci, ayant eu la promesse des autorités que la situation qui leur était faite serait l'objet d'une enquête, ont voulu protester, prétendent-ils, contre les tentatives d'intimidation essayées, pendant sa visite, par M. Savouré-Bonville.

ÉTRANGER

LES TROUBLES D'AMSTERDAM

Amsterdam, 28 juillet.
La journée s'est passée sans incidents. Ce soir le temps est très beau. Une grande animation règne dans les rues du quartier insurgé, dont le centre est occupé par les troupes qui campent dans le quartier protestant.

La plupart des victimes signalées sont âgées de 20 à 28 ans. Les obèses ont été remises à vendredi, par suite des retards causés par les formalités d'identité.

Amsterdam, 29 juillet.
Tout est tranquille à Amsterdam. Les socialistes ont encore été arrêtés. Les autorités prennent des mesures pour rétablir l'ordre le jour des obsèques pour les morts, qui auront lieu demain. Sur plusieurs personnes arrêtées on a trouvé des revolvers dont plusieurs balles avaient été tirées. Les troupes sont toujours consignées.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 juillet.
Le marché, à l'approche de la liquidation, n'a guère plus de fermeté ; le 3 0/0 a baissé de 83.08, le titre 4 1/2 0/0 110.60.

Les Obligations Foncières et Communales toujours un bon courant d'affaires. Les Foncières non libérées 1885 sont particulièrement demandées ; elles sont encore à bas prix par comparaison avec les Foncières 1879 libérées. L'action de la Compagnie est fermée à 1,356.25.

On traite à 456.25 l'action de la Société Générale sur laquelle on remarque de bons achats au comptant. C'est un excellent placement à 6 0/0.

L'action Panama est reprise à 415. L'assemblée générale annuelle des actionnaires a lieu à Paris où nous écrivons ; nous y reviendrons. L'émission des obligations nouvelles marche bien. La Compagnie et nos grands établissements de crédit ont ressés dans l'affaire ont déjà recue de nombreuses souscriptions absorbant plus de 15,000 titres. Le succès de l'opération est assuré.

Bonnes demandes en polices spéciales à l'Assurance Financière.

Les offres qui se produisent à chaque séance du Crédit Lyonnais tombent la plupart du temps dans le vide. On redoute les embarras que pourrait créer à cet établissement la situation précaire de plusieurs des entreprises dans lesquelles il est intéressé.

Les actions de nos Chemins de fer sont à prix d'hier. Les obligations ont un courant d'affaires très actif.

Nouvelles militaires.

Les militaires appartenant à la classe 1884 ou libérables avant le 30 juin 1887, ont été renvoyés dans leurs foyers du 25 septembre, comme cela a eu lieu l'année dernière pour la classe de 1880.

Une partie des hommes de la classe 1884 ont déjà, du reste, été libérés, en conformité de la circulaire du ministre de la guerre du 16 mai dernier, qui a prescrit aux commandants de corps d'armée de renvoyer dans leurs foyers les militaires de cette classe rapatriés depuis le 1^{er} janvier 1884 soit du Tonkin en Algérie et en France, soit de Tunisie et d'Algérie en France.

Les hommes appartenant aux catégories ci-dessus indiquées qui se trouvent en situation d'absence sont maintenus en congé jusqu'à l'époque de leur passage dans la réserve.

Le maréchal de Mac-Mahon, les généraux Costé et Pellé assistaient au brillant défilé qui a été donné dimanche à Fontainebleau et dont nous avons parlé hier.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

DISTRIBUTION DES PRIX A L'INSTITUTION SAINT-LOUIS.

Les distributions de prix que le conseil des vacances ramène chaque année pour les amis de nos maisons d'éducation ont été célébrées, dimanche, à Fontainebleau, une fête toujours nouvelle, toujours intéressante. Cette fête, on l'a vue souvent, on veut la revoir encore, on y accourt de tous côtés.

Aussi cette année, comme les années précédentes, une assemblée nombreuse et brillante, composée de l'élite de la jeunesse de Saurmur et de ses environs, remplissait la vaste cour du collège Saint-Louis.

A une époque comme la nôtre,...

comme chacun le sait, ne
établissements chré-
guère nos établissements
de père de famille n'ont plus
de choisir pour leurs enfants les
qu'ils préfèrent, c'est un signe con-
et un gage d'espérance, que, malgré
nos maisons restent prospères, et
aient conservé parmi nos popula-
tant de sympathie et d'attachement.

La distribution de Saint-Louis s'est ou-
par un discours charmant de M. l'abbé
professeur de philosophie. Le sujet
par l'orateur: « Promenade historique
travers le Saumurois », était de nature à
à l'auditoire: la manière heureuse
fut traité ajouta encore à l'intérêt.

L'orateur fit passer successivement sous
yeux les monuments celtiques de Doué
de Bagnaux, qui rappellent les mœurs
de nos ancêtres, la barbarie du
sacrifices des
romains de Chene-
de Genes, nous ramènent à la
époque de notre histoire, au temps
la lutte héroïque des Gaulois contre les
de Rome. Puis vient l'époque
et le moyen âge, qui ont laissé
de souvenirs dans notre Saumurois:
Florent, l'apôtre de notre pays, le
fondé pour recevoir ses reliques,
les murs duquel s'éleva bientôt notre
les autres célèbres abbayes, comme
Saint-Florent du Thouet, re-
de la science, des arts, et surtout de la
les belles églises du XII^e siècle, la
avec ses luttes terribles, puis ses
qui semblent revivre encore dans
de notre brillante Ecole de
saint Louis et la fête « nonpa-
qu'il donna dans les halles de Henri
René d'Anjou et Louis XI, toutes ces
et ces scènes historiques, qui ont
parlout autour de nous de vivants
M. l'abbé Coulon nous les a
ou plutôt nous les a peintes d'une
brillante et vraiment pleine de vie.

L'élégance du style, la délicatesse des
la tour plein de finesse avec lequel
étaient présentées, les allusions litté-
toujours fort heureuses, la sûreté et
de la diction, étaient pour l'audi-
tant de charmes, et tous jusqu'aux
jeunes élèves paraissaient captivés.

M. Freppel donna ensuite un discours
d'éloquence que nous voudrions
produire en entier, et que nous regrettons
pouvoir que fort imparfaitement résu-
Sa Grandeur parla de l'éducation,
question de vie ou de mort pour notre
Il y a sans doute pour notre France
d'autres sujets d'inquiétudes; cepen-
les espérances dépasseraient les crain-
on fortifiait le pays par une sérieuse
solide éducation, et si on ne prépa-
dans des écoles neutres qui équivalent
écoles athées, des générations dont
à tout craindre. C'est là un péril que
ne peut trop signaler. En effet, l'athé-
et le matérialisme, que par là l'on fa-
et l'on propage, sont le plus grand
d'une nation; ils amènent la dégra-
des caractères, l'avilissement moral, et
les hontes de la servitude. On en a vu
exemple frappant à la fin du siècle der-
et des écoles sans Dieu ne peuvent
amener une semblable décadence. Dé-
science littéraire, car le souffle d'en haut
pas des poitrines d'où ne sort plus
le cri de la chair, et la flamme poétique
au contact glacial de l'athéisme;
ou les théories matérialistes tuent l'i-
en rabaisant le vol de la pensée vers
réalités grossières; décadence philoso-
que, car toute grande œuvre a toujours
signée d'un nom religieux, et l'auteur de
à ses bonnes heures, montre que les
inspirations on les doit au chris-
matérialisme; décadence morale, car, supprimez
beau éteint dans la conscience, et, ce
mal pour le bien; décadence po-
car la liberté est sans garantie, si la
divine ne la protège; décadence mili-
car de quel droit demander le sacri-
de la vie présente à qui on enlève tout
de la vie future? décadence sociale,
quand il n'y a plus rien pour réprimer
passions, c'est la guerre sociale et la bar-

la barbarie comment ne pas la re-
quand on voit, d'après les dernières
que le nombre des prévenus a
du triple pour les enfants au-
de seize ans. Donc, avec les écoles

sans Dieu, nous sommes menacés d'une dé-
cadence universelle.

Par conséquent, c'est pour tous un devoir
d'atténuer autant qu'il est possible ces dan-
gers qui nous menacent. Vous les prévien-
drez en continuant à cette institution de
Saint-Louis vos sympathies et vos encoura-
gements, en soutenant vos écoles chrétiennes
des Frères, des Sœurs de Sainte-Anne
et de Saint-André, vraies pépinières de
science et de vertu, tous ces établissements
qui, avec la florissante maison de la Retraite,
sont l'ornement et la force de votre ville.
Par là, vous servirez vos propres intérêts,
pères et mères de famille, vous servirez ceux
de la religion et de la patrie.

Ce résumé paraîtra bien pâle et bien froid
à ceux qui ont entendu ce magnifique dis-
cours et qui, tous entraînés par les accents
chaleureux et puissants du grand orateur,
ont senti leur cœur ému battre à l'unisson
du sien.

Après le discours de Monseigneur com-
mença la lecture du palmarès s'ouvrant par
la liste des élèves qui depuis la session de
juillet-août 1885 ont affronté avec succès les
épreuves du baccalauréat ès-lettres et du
baccalauréat ès-sciences; onze nouveaux
succès à enregistrer par Saint-Louis. Puis
la liste des vainqueurs de chaque cours,
dont la lecture était interrompue de temps à
autre par des morceaux de musique très
bien choisis et joués avec beaucoup de goût
et de sûreté. Enfin l'heure tant désirée des
élèves où il leur a été donné de se jeter dans
les bras de leurs parents, et d'aller goûter
avec eux deux mois de délassements et d'un
repos bien mérité.

UN AMI DE SAINT-LOUIS.

Le Journal officiel a publié le texte de la
convention télégraphique approuvée par les
Chambres et signée à Paris, le 22 juin,
entre la France et la Belgique. En voici le
premier et principal article:

« Art. 1^{er}. — La taxe des télégrammes
ordinaires échangés directement entre la
France et la Belgique est fixée uniformé-
ment et par mot à quinze centimes (15 c.)
pour la correspondance générale et à dix
centimes (10 c.) pour toutes les correspon-
dances échangées entre un bureau quelcon-
que de l'un des départements français limi-
trophes de la Belgique et un bureau quel-
conque de l'une des provinces belges limi-
trophes de la France. »

LES REPUBLICAINS HONTEUX.

Quand on pense qu'il y a des feuilles de
chou rouge qui ont le toupet d'accuser les
conservateurs de cacher leurs opinions et
leur drapeau! Mais ce sont les républicains
eux-mêmes qui osent à peine ou qui n'osent
pas du tout prononcer le nom de Républi-
que. Exemple: M. Janvier de la Motte
s'intitule sur ses affiches *républicain -
CONSERVATEUR*, de façon à ce
qu'on ne distingue que très difficilement le
mot républicain et à ce que le mot conser-
vateur crève les yeux.

Voilà ce qu'on peut appeler un républi-
cain honteux!

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE.

Rien ne peint mieux le désarroi du parti
républicain et sa faiblesse dans notre dépar-
tement que son attitude aux présentes élec-
tions.

Dix-sept sièges sont vacants au Conseil
général et, sur ces dix-sept cantons, les ré-
publicains luttent dans quatre seulement,
et reconnaissent leur impuissance dans les
treize autres.

Les quatre cantons où ils affrontent le
combat sont les cantons Nord-Est et Nord-
Ouest d'Angers, de Beaufort et de Château-
neuf-sur-Sarthe.

Dans deux de ces cantons, leur candidat
est conseiller sortant.

Donc, sur 17 scrutins, quatre luttent seu-
lement, voilà la part des républicains dans
les élections du 4^{er} août. Il n'en allait pas
ainsi en 1883. A cette époque, chaque can-
didat conservateur avait un concurrent
devant lui. Mais, depuis, la République a
baissé et aujourd'hui on déserte peu à peu
le champ de bataille. Pourquoi ne pas le
reconnaître au lieu de faire des rodomon-
tades?

ANGERS.

Samedi soir, à la réunion électorale de la
Doutre, dit le Journal de Maine-et-Loire, un

électeur s'étant permis de faire quelques
observations à un candidat proposé pour
les élections municipales, reçut la réplique
suivante du candidat critiqué (Baron fils):

« Ce que vient de dire ce citoyen ne mé-
rite aucune attention, car ce n'est pas un
républicain. Il illumine le jour du 4 juillet,
et il décore sa maison pour le pas-
sage des processions. Vous voyez, ce
n'est pas un vrai républicain. — Vous
parlez toujours de liberté, lui riposte l'in-
terpellé, et c'est comme cela que vous la
comprenez, eh bien! c'est mon goût, mon
idée, d'illuminer le 4 juillet et je le fais;
ma femme a des idées religieuses, au nom
de la liberté je respecte ses croyances et je
la laisse faire lorsqu'elle décore pour le pas-
sage des processions. (Triple salve d'applau-
dissements.)

Une femme pour deux maris. — Il est arrivé,
lundi soir, à Angers, dit la Petite France,
un des mobiles de Maine-et-Loire disparu
durant la guerre de 1870-71.

Ce malheureux, qui avait été fait pri-
sonnier, ayant tenté de s'évader, fut con-
damné à 15 ans de travaux forcés, et ne put
jamais donner de ses nouvelles.

Il était marié et avait deux enfants.
Sa femme, se croyant réellement veuve,
s'est remariée il y a peu de temps et se
trouve aujourd'hui avoir deux maris.

Suez, Panama et M. Ferdinand
de Lesseps. — L'émission des Obligations
Nouvelles de Panama, fixée au 3 août
par M. Ferdinand de Lesseps, mais ouverte
dès maintenant par correspondance, prend,
nous dit-on, le caractère d'une manifesta-
tion.

Les uns souscrivent parce que le titre
nouveau, très-ingénieux, assure, en outre
d'un revenu de 6 1/2 0/0, un doublement
de capital dans un délai relativement court;
d'autres, et un très grand nombre, parail-
il, tiennent à saisir cette occasion pour en-
trer dans la légion des 400,000 actionnaires
et obligataires du Suez et du Panama.

On continue d'ailleurs à comparer les
Obligations Nouvelles de Panama aux an-
ciennes Obligations de Suez, similaires, qui
avaient été émises à 300 francs et qui valent
maintenant 565 fr. Il est clair que dans des
conditions identiques les Obligations Nou-
velles de Panama émises à 450 francs vau-
dront, après l'ouverture du canal, de 4,000
à 4,400 fr.

Théâtre de Saumur

Jeudi 5 août 1886,

LES RÊVES DE MARGUERITE

Comédie en 1 acte, de VERCONSIN.

Le POUR et le CONTRE

Comédie d'Octave FEUILLET.

UN MARI QUI PLEURE

Comédie du Théâtre-Français, de J. PRÉVEL.

LE PASSANT

Comédie en 1 acte, de François COPPÉE.

M. DUSART, l'habile impresario, que
nous connaissons par ses grandes tournées
en France, a su composer un spectacle des
plus attrayants et une Troupe homogène
d'Artistes appartenant tous à nos premières
scènes parisiennes. Nous connaissons plu-
sieurs de ces Artistes, et notamment MM.
Paul Esquier et Quettier, M^{me} Castelli et
Wilson.

Quant à l'étoile de la Troupe, M^{me} Marie
Colombier, si nous ne l'avons pas encore
applaudie sur notre scène, le bruit de ses
succès à l'Odéon est souvent venu jusqu'à
nous, et sa réputation d'écrivain est mainte-
nant universellement connue. Qui ne se
souvient du bruit que causa son premier
livre à son apparition? Ce fut un succès
sans précédent, d'un bout de la France à
l'autre, vingt-cinq mille exemplaires en cinq
jours, et cela dura ainsi pendant six mois:
l'Amérique, l'Angleterre, le monde entier
voulut lire Sarah Barnum; depuis lors, les
livres succèdent aux livres et toujours avec
un nouveau succès.

Nous sommes, pour notre part, heureux
d'aller applaudir jeudi prochain 5 août M^{me}
Marie Colombier; nous lui souhaitons tout
le succès que mérite son beau talent d'ar-
tiste et d'écrivain.

Il y a quelques jours, la police de Lyon
arrêta une habile voleuse qui, sous diffé-
rents noms fit pendant de longues années
de nombreuses dupes. Cette voleuse, de son
vrai nom Marguerite Rousseau, âgée de 47
ans, après avoir été condamnée plusieurs
fois à Paris et à Nantes, était allée, en 1879,
à Marseille, où elle subit une condamnation
à 4 ans de prison.

A sa sortie, elle parvint, sous le nom de
comtesse de Beaulieu, à se faire délivrer par
un bijoutier une parure de 100,000 francs,
qu'elle se hâta de revendre. Elle partit en-
suite pour Nantes où, sous le nom de ba-
ronne Finot d'Icard, elle étala un grand
luxue; elle parvint à se faire prêter 80,000
francs par un banquier, après quoi elle dis-
parut de nouveau.

Pendant qu'elle continuait ses escroque-
ries, la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône
la condamnait à dix ans de réclusion. Enfin
elle arriva à Lyon où elle commît l'impru-
dence de descendre au Grand-Hôtel sous le
nom de M^{me} Canterelle qu'elle avait déjà
plusieurs fois employé.

C'est là que s'est terminée son odyssée.
Elle a été arrêtée sur mandat du parquet de
Nantes. Elle a été ramenée à Nantes et
écrouée à la maison d'arrêt. L'instruction de
son affaire se poursuit activement; les dé-
bats donneront lieu à des révélations cu-
rieuses. (Espérance du Peuple.)

Nous recommandons tout particulière-
ment à nos lecteurs les Eaux-de-vie blanches
préparées spécialement pour la conservation
des fruits et la fabrication des liqueurs, et
vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure,
4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-
Jean, Saumur.

Saumur, quai de Limoges

THÉÂTRE PIETRO GALLICI

Dernières représentations

Spectacle nouveau par le professeur LORAMUS qui
présentera pour la première fois

La Corbelle sanglante,
du colonel Stodart.

M^{me} DELILLE, le maestro PIETRO GALLICI et
tous les artistes prendront part à ces dernières
représentations.

Dimanche 1^{er} août, CLÔTURE IRREVOCABLE.

M^{me} VEUVE CHAUSSARD

Ancienne coupeuse du magasin du Printemps

Rue du Marché-Noir, 22, à l'angle de la rue Dacier

— SAUMUR —

A l'honneur de prévenir toutes les dames qu'elle
vient de créer une nouvelle coupe de Corsage et
Jersey, fort joli et allant parfaitement bien.

Vu sa nombreuse clientèle, elle se propose de
faire des Costumes sur mesure depuis 35 francs.

Toutes les dames trouveront chez elle la haute
nouauté en tissus pour Robes et Manteaux.

La belle Lingerie toute faite, pour dame — le
Corset — le Japon-tournure — Caoutchouc —
Costumes d'am-zone.

PLUS D'ESSAYAGE

A toute personne, hors de Saumur, qui désire se
faire habiller par M^{me} veuve CHAUSSARD, il lui suffit
d'envoyer un corsage allant bien, puis la longueur
de jupe devant et derrière.

Exécution sans retard.

Etant secondée par une première ouvrière de
Paris, puis de très-bonnes ouvrières, M^{me} veuve
CHAUSSARD peut exécuter toutes commandes en
24 heures, et, pour deuil, en 10 heures.

On trouve chez tous les libraires:

LE CROUP

(Souvenir d'enfance)

Nouvelle saisissante, écrite par un de nos
jeunes compatriotes, et que nous recommandons à
nos lecteurs.

Prix de la brochure: 50 cent.

Bains de mer de Préfailles

(Loire-Inférieure)

Le village de Préfailles est situé à l'entrée de la
baie de Bourgneuf; on y arrive par le chemin de
fer de Nantes à Pornic.

SOURCE FERRUGINEUSE BICARBONATÉE

Très remarquable.

M. BOURASSEAU, de Saumur, concessionnaire.

Vente des Eaux de Préfailles et

Limnade ferrugineuse.

S'adresser, pour renseignements et pour avoir
la notice, à M. BOURASSEAU, concessionnaire à
Préfailles (Loire-Inférieure).

Compagnie universelle DE PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE A 500,000 Obligations Nouvelles

ÉMISES A 450 FRANCS RAPPORTANT 30 FRANCS PAR AN Payables trimestriellement les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre de chaque année. REMBOURSABLES A 1,000 FRANCS EN 42 ANS

Par TIRAGES TOUS les DEUX MOIS (6 TIRAGES par AN) Le premier tirage aura lieu le 15 octobre 1886 et toutes les Obligations de la présente Émission y participeront

Dès la première année il est remboursé 6,000 Obligations.

Il y a, soit 1,000 Obligations à chaque tirage; le nombre d'Obligations remboursées s'accroît progressivement chaque année des années suivantes jusqu'à la fin de l'opération.

Prix d'émission payable comme suit :

SOMMES NETTES A VERSER	
30 fr. en souscrivant.....	30 fr. »
70 » à la répartition (contre remise d'un titre provisoire).....	70 »
100 » du 10 au 15 octobre 1886 sous déduction des intérêts acquis.....	99 16
100 » du 10 au 15 décembre 1886, sous déduction des intérêts acquis.....	98 23
100 » du 10 au 15 février 1887, sous déduction des intérêts acquis.....	97 29
50 » du 10 au 15 mai 1887, contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 août 1887, sous déduction des intérêts acquis.....	44 48
450 fr. Net à payer.....	439 fr. 16

Pendant la période des versements, il sera tenu compte aux souscripteurs, sur le montant des sommes versées, et en déduction de leurs versements, d'un intérêt de 6 0/0 l'an.

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements sous bonification d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an.

Ceux qui useront de cette faculté, au moment de la répartition, jouiront d'une bonification de 5 fr., et recevront un Titre définitif muni du coupon de 7 fr. 50 à échoir le 15 novembre 1886.

La présente émission est faite en vertu du vote de l'assemblée générale du 29 juillet 1885.

La Souscription sera ouverte le Mardi 3 Août 1886 ET CLOSE LE MÊME JOUR A PARIS:

A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin.

A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Chartras.

Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.

A la Société Générale du Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.

A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.

A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 14, rue de la Banque.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Capucines.

A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.

A la Banque Franco-Egyptienne, 32, boulevard Haussmann.

Et dans leurs agences en province et à l'étranger, chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

On peut souscrire dès à présent aux obligations du

CANAL DE PANAMA

il suffit d'envoyer 30 francs par obligation souscrite à la Caisse Générale d'Épargne et de Crédit, 116, place Lafayette, 116, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Le MERCREDI 18 AOUT 1886, à one heure, en l'étude et par le ministère de M^e Le Baron, notaire à Saumur.

PROPRIÉTÉ DE CHAUMONT

Située commune de Gizeux (Indre-et-Loire), et, par extension, commune de Courléon (Maine-et-Loire),

Comprenant : PETIT CHATEAU, vastes servitudes, jardins, vignes, prés, bois, sapinières, landes, étang et une ferme, le tout formant un ensemble de 215 hectares environ. — Chasse exceptionnelle.

Mise à prix : 40.000 fr. L'adjudication sera prononcée même sur une seule enchère.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire, rue d'Orléans, n^o 72. (538)

Etude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER

PRÉSENTEMENT UNE MAISON

A Saumur, Grand'Rue, 12. S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué à Saumur. (489)

A VENDRE

UN CHIEN COUCHANT

S'adresser à M. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, rue du Temple, 11.

Etude de M^e LECOMTE, notaire à Brézé.

VENTE MOBILIÈRE

Le DIMANCHE 1^{er} AOUT 1886, à midi, dans une maison située à Brézé, M^e LECOMTE, notaire, procédera à la vente publique, aux enchères, des meubles et objets mobiliers dépendant des successions vacantes des époux GOURAULT-MOREAU.

Il sera vendu : 3 bois de lits, 9 couettes, tables, chaises, armoires, buffets, linge, batterie de cuisine, bouteilles vides, outils, cuve, fûts vides, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Vin rouge vieux

A VENDRE

S'adresser à M. E. CHARPENTIER, à la Martinière, par Alloues. (494)

A VENDRE

Un beau Cheval bai, très-doux, âgé de cinq ans, taille 1^m 65, se monte et s'attelle.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

MAISON

Avec Jardin, Ecurie et Remise

Située rue d'Orléans, 78. S'adresser à M^{me} MORDRET, boulevard de Saumur, 44, Angers.

A VENDRE

A L'AMIABLE, Rue de la Visitation, 16,

Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte : vieux meubles, glaces, faïences, objets d'art, argenterie, armes, etc. — Visible tous les jours.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison LÉPICIER et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

NETTOYAGE ET VERNISSAGE

DE Pianos et Meubles

LÉONARD FISCHER, rue d'Orléans, n^o 49. (490)

A LOUER

DE SUITE PETITE MAISON

d'habitation Avec cave, pressoir, cuve, pompe, bassins, etc.,

Jardin et petite Vigne plantée d'arbres fruitiers, d'un seul tenant et clos de murs.

Le tout est situé grande route du Pont-Fouchard à Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve GUICHARD, au Pont-Fouchard.

A VENDRE

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

A 2 kilomètres de Saumur, Sur les bords de la Loire.

S'adresser à M^e AUBOYER, notaire à Saumur. (228)

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JUILLET 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 90	83 65	Est	796 25	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517	516 75
3 % amortissable.	85	85	Paris-Lyon-Méditerranée.	1185	1180	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	387 25	387 50
3 % (nouveau)	82 22	82 27	Midi	1130	1130	— 1865, 4 %			Midi	386 50	388
4 1/2 %	107 90	107 85	Nord	1515	1516 25	— 1869, 3 %			Nord	399	394
4 1/2 % (nouveau)	110 50	110 65	Orléans	1825	1815	— 1871, 3 %			Orléans	389 75	389
Obligations du Trésor.	509	510	Ouest	865	868 75	— 1875, 4 %			Ouest	388	387 25
Banque de France	4130	4123	Compagnie parisienne du Gaz.	1410	1407 50	— 1876, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée.	384 50	386
Société Générale	456 25	456 25	Canal de Suez.	1997 50	2000	Bons de liquid. Ville de Paris.			Paris-Bourbonnais	390	392
Comptoir d'escompte	1015	1015	C. gén. Transatlantique.	485	486 35	Obligations communales 1879.			Canal de Suez.	590	590
Crédit Lyonnais	520	520	Russe 5 0/0 1870.	103	103	Obligat. foncières 1879 3 %					
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	1362 50				Obligat. foncières 1883 3 %					
Crédit mobilier	195	195									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS													
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS										SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir		
Saumur (orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	8 34	Loudun	»	8 42	»	1 53	9 11	»	Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 12	10 10	
Saumur (état)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	8 30	Thouars	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 16	Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	8 30	12 30	5 05		
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	8 43	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29	Bourgueil	9 07	3 23	7	9 04	1 15	7 06		
Varr.-Chacé	»	7 10	8 48	10 52	»	4 22	8 49	(dép.)	6 58	1	2 23	5 03	9 54	10 30	SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON								
Brézé-s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	4 30	8 56	Brézé-s.-Cyr.	7 19	»	2 38	5 17	10 09	»	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir			
Montreuil (a)	3 27	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	9 08	Varr.-Chacé	7 28	»	2 46	5 24	10 17	»	Saumur	»	9 26	4 34	Chinon	7 43	4 41	8 58	
(dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	9 11	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47	Port-Boulet	8 40	12 20	6	Port-Boulet	8 10	6 43	10 02	
Thouars	2 57	8 08	»	11 57	2 41	5 22	9 37	Saumur (état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 57	Chinon	9 04	12 50	6 24	Saumur	9 04	7 06	10 30	
Loudun	»	8 09	»	3 16	3	»	9 52	Saumur (orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	»	10 55	SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS								
SAUMUR (ÉTAT) — MONTREUIL — DOUÉ										SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	
Saumur (orl.)	6 54	»	8 34	»	Doué	6 22	8 57	11 59	1 37	8 11	Saumur (orl.)	7 57	1 28	3 04	5 42	10 58	Chât.-d-Loir	4 45	8 01	12 15	12 34	6 34	
Saumur (état)	6 50	8 28	4 05	8 30	Daugé-l-Ver.	6 28	9 07	12 21	1 44	8 20	Vivry	8 12	»	3 16	5 54	»	Noyant-Méon	5 53	9 18	1 10	1 27	7 38	
Nantilly	7 04	8 37	4 13	8 43	le Vaudelnay	6 30	9 18	12 39	1 51	8 30	Blou	8 22	»	3 25	6 03	»	Vernantes	6 17	9 42	1	»	8	
Montreuil (a)	7 31	9 19	4 46	9 08	Montreuil (a)	6 44	9 26	12 53	2 01	8 40	Vernantes	8 39	»	3 38	6 14	»	Blon	6 25	9 54	»	»	8	
(dép.)	7 34	9 25	»	9 16	(dép.)	6 58	9 45	1 1	2 01	8 54	Noyant-Méon	9 13	2 16	4 01	6 38	11 44	Vivry	6 38	10 03	»	»	8 20	
le Vaudelnay	7 44	9 46	5 11	9 28	Nantilly	7 35	10 29	1 17	2 11	16 22	Chât.-d-Loir	10 31	3 08	5 09	7 45	12 33	Saumur (orl.)	6 50	10 15	1 53	2 09	8 30	
Baugé	7 50	»	5 20	9 45	Saumur (état)	7 49	10 49	1 27	3 02	10 30													
Doué	8 05	10 03	5 27	9 54	Saumur (orl.)	7 48	»	1 25	3 01	»													

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur.